

Commission communale pour l'accessibilité
des personnes handicapées

Rapport ANNUEL 2024



Établi par les services municipaux, Février 2025

Préambule

La loi du 11 février 2005 pour « l'Egalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » associe les personnes handicapées à la vie dans la cité grâce à une commission d'accessibilité dont les attributions ont été fixées à l'article 46.

A – Rappel de la loi du 11 février 2005

L'article L 2143-3 du code général des collectivités territoriales, introduit par la loi du 11 février 2005, dispose que :

« Dans les communes de 5 000 habitants et plus, il est créé une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées composée notamment des représentants de la commune, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées.

Cette commission dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. Elle établit un rapport annuel présenté en conseil municipal et fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

Le rapport présenté au conseil municipal est transmis au représentant de l'État dans le département, au président du conseil général, au conseil départemental consultatif des personnes handicapées, ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés par le rapport.

Le maire préside la commission et arrête la liste de ses membres.

Cette commission organise également un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées ».

B – Gouvernance

La Commission communale pour l'accessibilité (CCA) des personnes handicapées est le lieu privilégié d'information et de concertation entre le CCAS, la Ville, les associations du domaine du handicap et les usagers. Elle permet de conforter les actions engagées en faveur de l'accessibilité pour tous, en les soumettant à l'expertise des associations et d'en faire la promotion auprès des publics concernés, notamment en matière de cadre bâti, de transports, de voirie, d'espaces publics, d'animations et de sensibilisations. Elle identifie également, grâce aux retours d'expériences, les pistes de progrès à explorer et visant à faire de Villeparisis une ville accessible à tous.

L'animation de cette CCA est assurée par le CCAS, qui fait le lien entre les services de la ville et les différents partenaires afin de répondre aux différentes politiques publiques liées à l'accessibilité.

L'objectif commun est de placer l'utilisateur au centre des préoccupations, quelle que soit sa mobilité.

Pour les associations représentant les personnes handicapées :

- Madame Marie-Céleste FUHS, en qualité de représentante de l'association RETINA France,
- Madame Valérie BLANC, en qualité de représentante du Clos des Châtaigniers Association des Ets du domaine Emanuel,
- Madame Annie MUNIER, en qualité de représentante de l'Association des Paralysés de France du 77.
- Monsieur Mohammed ZOUBIR, en qualité de représentant suppléant de l'Association des Paralysés de France du 77.
- Monsieur Libero FERDEGHINI, en qualité de représentant des usagers de la commune.

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20250327-25_10485-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025

Pour les associations représentant les personnes âgées et retraitées :

- Monsieur Bernard TISSOT, en qualité de représentant de l'Association "Les Citadines"

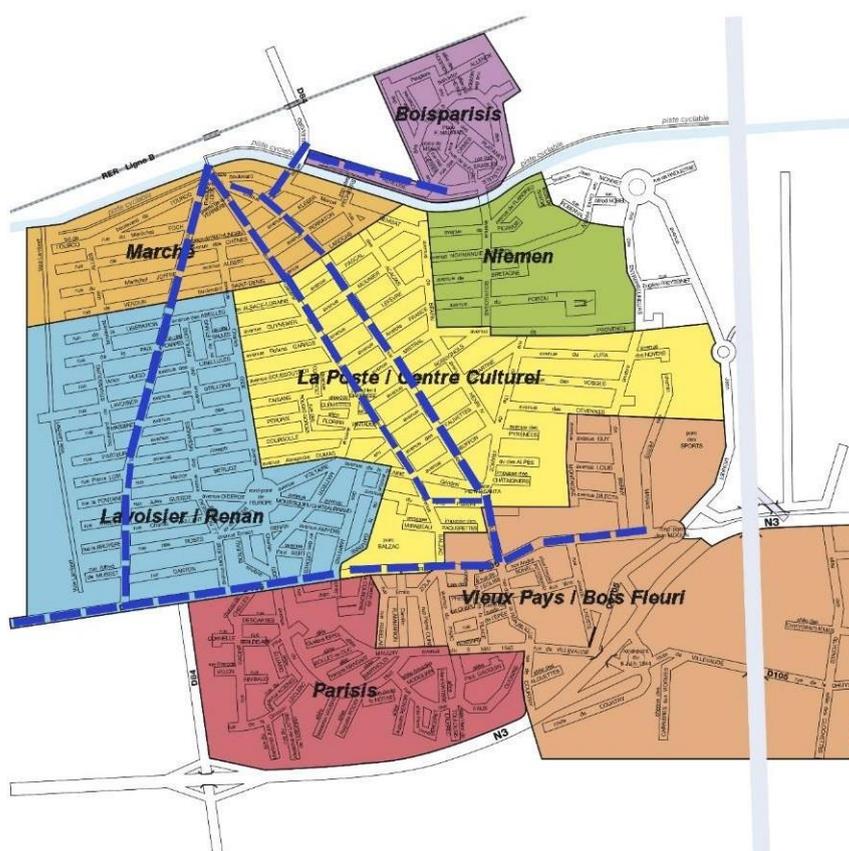
Représentants du conseil municipal :

- Monsieur William MUSUMECI,
- Monsieur Stéphane PAVILLON,
- Madame Stéphanie CURCIO,
- Monsieur Aada TEKOUK,
- Madame Sylvie MUNDVILLER.

Chapitre I : LA VOIRIE ET LES ESPACES PUBLICS

1. Le plan d'accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE)

Le PAVE comprend les grands axes présentés sur le plan ci-dessous



Ces derniers permettent de relier les principaux pôles d'attraction qui sont notamment : la Mairie, les commerces, les écoles, les lignes de transports, les lieux culturels et culturels. Ils constituent le réseau primaire de déplacement.

2. Les aménagements réalisés en 2024

2.1 Les places de stationnement PMR

4, avenue Danton



2.2 Les places de stationnement PMR

Bilan 2023

- 106 places PMR réparties sur le territoire communal
- Plus de 3.5 % des places matérialisées (parking et domaine public)

2.3 Les travaux de voirie

Travaux réalisés rue Victor Hugo :

- Création d'un passage piéton supplémentaire aux normes PMR (carrefour Bd de Strasbourg)



Chapitre II : LE CADRE BATI

L'Agenda d'accessibilité programmé

Les diagnostics d'accessibilité ont été réalisés par l'intermédiaire de la société QCS Services en 2015. Cette dernière a permis d'élaborer le dossier Ad'AP qui liste les travaux nécessaires à la mise aux normes des bâtiments publics.

La commune dispose de 9 ans pour réaliser son Agenda d'Accessibilité Programmé, soit trois périodes de 3 ans puisque la commune dispose de 52 sites.

Dans le cadre de la réalisation de l'agenda, des dérogations pourront être accordées en raison de difficultés techniques. Cet agenda a été validé en conseil municipal le 24 Septembre 2015. Le préfet a approuvé l'Agenda d'Accessibilité Programmé le 23 Novembre 2015

1. Les sites dont l'attestation d'accessibilité a été délivrée

- Hôtel de Ville
- Centre culturel Jacques Prévert
- Médiathèque
- Gymnase des Petits Marais
- Eglise Saint-Martin
- Ecole Barbara
- Maison pour Tous
- Espace Municipal de la Jeunesse
- Ecole Charlemagne
- Ecole P.KERGOMARD Maternelle et CLSH KERGOMARD
- Ecole BRIAND Maternelle
- Locaux associatifs avec tennis couverts BOISPARISIS
- Salle d'activité Jean Monnet : Local musculation et salle taekwondo
- Groupe scolaire Normandie Niémen
- Groupe scolaire Anatole France / Séverine
- Ecole République
- Centre de Loisirs Berny
- Ecole Joliot Curie
- Salle de restauration/Salle Nougaro
- Crèche des Petits Patoches

⇒ **Liste des travaux principaux réalisés :**

- Accessibilité PMR
- Mise en place d'un visiophone
- Toilettes PMR
- Création d'un bureau d'accueil



2.2) Nouvelle tribune au Stade des Petits Marais Mise en place d'une tribune de 84 places avec 3 places PMR



Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20250327-25_10485-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025

3. Les travaux en cours

Gymnase Alain Stinlet



Nouvel ERP, livraison prévue fin 2025

Chapitre III : L'ACCESSIBILITE SOUS D'AUTRES FORMES

1. L'accès au logement : Convention de partenariat avec le Foyer du Clos des Châtaigniers

- Le C.C.A.S. est chargé d'animer une action générale de prévention et de développement social en faveur de ses administrés les plus fragiles.
- Dans ce cadre il assure la gestion locative de 48 logements sociaux en sous location, répartis sur les quartiers du Parisis et de Boisparisis, à destination des personnes âgées d'au moins 60 ans et/ou porteuses de handicap.
- Parallèlement, l'A.E.D.E. gère le foyer logement « le Clos des Châtaigniers » au sein duquel résident des personnes en situation de handicap. Certaines d'entre elles peuvent être prêtes à accéder à un logement autonome si elles sont accompagnées, afin que l'accès au logement et la vie dans celui-ci s'effectuent dans les meilleures conditions.
- La signature d'une convention de partenariat en juillet 2024 permettra à des usagers du foyer « Le Clos des Châtaigniers » d'accéder à un logement social sur la commune en qualité de sous locataire du C.C.A.S..
- L'accompagnement mis en place par les professionnels du foyer pourra se poursuivre selon les besoins du sous locataire, par un accompagnement mis en place par le Service d'Aide à la Vie Sociale (S.A.V.S.) ou un Service d'Accompagnement Médico-Social pour personnes porteuses de Handicap (S.A.M.S.A.H.).

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20250327-25_10485-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025

Cette collaboration permet un accès au logement inclusif serein et construit avec l'utilisateur, en accord avec son projet de vie.

2. L'accès à l'emploi

2-1) Un stage pour valider, ou non, son projet professionnel

- Les services du C.C.A.S. reçoivent des stagiaires tout au long de l'année, provenant des établissements scolaires alentours.
- Au printemps 2024, le C.C.A.S. a accueilli, durant 1 mois, une stagiaire issue d'un Institut d'Education Motrice (IEM). Son projet professionnel étant d'exercer dans le domaine du secrétariat.
- Agée de 16 ans, la stagiaire a passé plusieurs jours au sein des différents services du C.C.A.S., S.A.D., Résidence Autonomie, Service Administratif et Financier.
- L'objectif de ce stage était double :
 - Confronter son projet professionnel avec la réalité du métier aujourd'hui et ses exigences (rapidité d'exécution, aisance rédactionnelle, maîtrise des outils informatiques...)
 - Découvrir aussi d'autres métiers, ouvrir le champ des possibles au cas où son projet n'était pas réalisable
- Il nous a fallu travailler avec l'entourage de la jeune fille également, en vue de l'acquisition d'une certaine autonomie dans son quotidien.

2-2) Le DUODAY – 21 novembre 2024

- Il s'agit d'une journée de stage découverte en entreprise, non rémunérée, pour toutes personnes en situation de handicap. Cela représente aussi une opportunité de rencontre pour changer de regard et, ensemble, dépasser nos préjugés. Le principe du DUO DAY consiste à organiser un duo sur un jour avec un agent en poste.
- Le 21 novembre dernier, le CCAS a participé au DUO DAY et la Résidence Autonomie Octave Landry a accueilli un jeune homme de 17 ans, actuellement accompagné par l'IME L'Oasis à Mitry-Mory.
- Il s'agissait, pour le stagiaire, de découvrir le monde du travail en vue de préparer son intégration professionnelle et de développer son autonomie. Ayant pour projet d'intégrer un ESAT au cours de l'année, il souhaitait découvrir le monde de la restauration pour affiner son orientation professionnelle. Nous avons une agente de restauration (et titulaire du diplôme d'Aide Médico Psychologique (A.M.P.)) au sein de la résidence comme tutrice de stage.
- Le jour du DUODAY, le stagiaire était accompagné de sa référente au sein de l'IME. L'expérience semble s'être révélée positive pour ce jeune homme, qui s'est impliqué dans l'ensemble des tâches demandées et a tenté de créer du lien avec les résidents.
- Les agents présents à la résidence sont prêts à renouveler l'expérience l'année 2025 pour accueillir un autre stagiaire, tout comme les résidents.

3. Audit d'accessibilité des sites web de Villeparisis

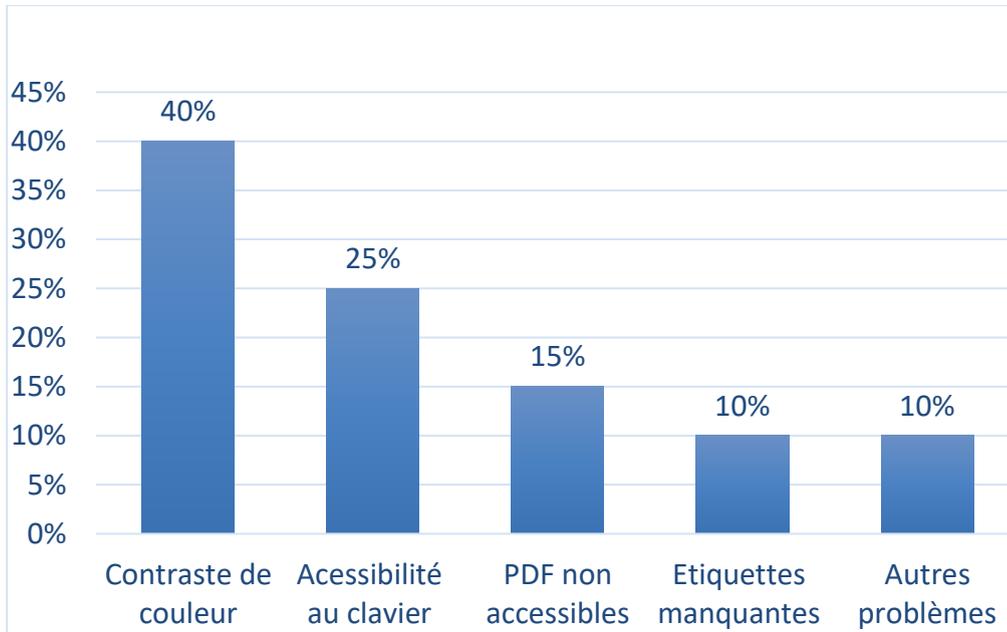
- [Taux de conformité du site de Villeparisis.fr et participation.villeparisis.fr](#)

Le site de la ville de Villeparisis est partiellement conforme au Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) version 4, avec un taux de conformité global de 80 %.

Des non-conformités (20%) notables sont principalement des problèmes de contraste, d'accessibilité au clavier, et des PDF non accessibles. Les pages principales du site ont été auditées, telles que la page d'accueil, de contact, et des contenus divers (actualités, agenda, marchés publics, etc.)

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20250327-25_10485-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025

Le site est conçu pour être accessible sur divers appareils (ordinateur, tablette, smartphone) et assure une navigation via des liens directs, un moteur de recherche, et un fil d'Ariane.



Mesures proposées :

- Améliorer le contraste des éléments visuels
- Ajouter des étiquettes manquantes et améliorer l'accessibilité au clavier
- Rendre les PDF accessibles

Accessibilité globale :

- Navigation au clavier
- Compatible avec divers navigateurs et supports
- Responsive design et options de personnalisation d'affichage

Un outil d'accessibilité a été intégré sur toutes les pages du site Internet, un widget d'accessibilité, représenté par un petit bonhomme situé à droite de l'écran, permettant aux utilisateurs d'adapter l'affichage selon leurs besoins.

Fonctionnalités disponibles :

- Activer un niveau de grille
- Appliquer un contraste élevé ou négatif
- Passer en mode fond clair
- Souligner les liens
- Police lisible
- Agrandir ou réduire la taille du texte



Juste en dessous de ce widget, les icônes des réseaux sociaux (X, Facebook, Instagram, YouTube et LinkedIn) restent accessibles pour naviguer facilement vers les pages officielles de la ville. Cet outil a été mis en place pour améliorer l'accessibilité et garantir une meilleure navigation pour tous les utilisateurs.

Les utilisateurs peuvent signaler des problèmes d'accessibilité à la ville ou contacter le Défenseur des droits en cas de non-réponse.

Selon une étude* menée en 2021, seulement 23,2% des sites des collectivités territoriales ont publié une déclaration d'accessibilité, malgré une obligation en vigueur depuis 2012. Selon un baromètre de l'accessibilité numérique*, 52% des sites audités (incluant des sites publics) avaient un taux de conformité inférieur à 50%.



4. L'accès au sport

Dans le cadre de la politique sportive de la ville, et les étapes de la structuration de la Direction des sports, plusieurs projets ont pu voir le jour et continuent à se développer.

Les associations sportives attachent une importance particulière à l'essor du sport sur le territoire car nous savons qu'il est à la fois un vecteur de développement, de cohésion, d'intégration, d'épanouissement et d'identité. Certaines d'entre elles font de cette inclusion sportive leur priorité.

De plus, la Direction des Sports est un parfait relai, d'une part pour continuer à contribuer à cette relation de proximité entre les différents acteurs sportifs par des échanges d'informations, et d'autre part la réalisation d'animations, de temps sportifs liés à l'inclusion.

Comment ? En y créant un environnement inclusif et en encourageant pour toutes les personnes, indépendamment de leur capacité physique, que ce soit par des animations, des temps d'échanges, des infrastructures accessibles à tous, conformément à la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances pour promouvoir l'inclusion sportive.

Force est de rappeler les 4 axes forts de la politique sportive de la ville qui répondent entièrement à cette problématique.

4-1) Rappel des 4 axes de la politique sportive de la ville

➤ LE SPORT POUR TOUS ET A TOUS

- Comme enjeu mental, sociétal et sanitaire. Développement de pratiques ouvertes (fitness/city/parc/canal de l'Ourcq/quartier...)
- Le premier point important est qu'il y ait un maximum d'accessibilité des sites sportifs ou des différents lieux de pratique
- Travailler en commun avec le Service Jeunesse, Education, Événementiel, pour y monter des actions cycliques, périodiques pour la Ville

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20250327-25_10485-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025

➤ LE SPORT À L'ÉCOLE

- Une pratique ambitieuse scolaire, avec l'intégration d'éducateurs référents, formés et diplômés en lien avec le programme EPS
- Une école inclusive et qui doit permettre de faire pratiquer l'ensemble de nos élèves. L'handicap ne doit pas être un frein pour nos élèves

➤ LE SPORT ADAPTÉ ET HANDISPORT

- Un enjeu d'avenir, ne laisser personne de côté. Contribuer à l'insertion de personnes handicapées en facilitant leur pratique dans les différentes disciplines. Des actions récurrentes seront ainsi amenées pour montrer le développement du sport adapté
- Ex: journée portes ouvertes, forum, semaine de l'égalité, semaine de l'handicap, semaine de l'handisport (avril 2022)

➤ LE SPORT ASSOCIATIF

- Vecteur d'ambitions sportives de notre ville. Fort soutien et accompagnement de projets et d'objectifs par association
- Être ambitieux sur nos pratiques que ce soit d'Elite, de loisir ou d'handicap, la représentation de la ville passe par ce chemin
- Un logo pour les associations liées à des Fédérations type Handisport ou Sport adapté devrait être mise en avant
- Promotion/développement de l'association par une labélisation Villeparisienne (féminisation/participation festivité municipale/incivilité/sport adapté/éducateurs diplômés....)
- De ce fait, par cet engagement, de plus en plus d'associations se forment pour garantir une pratique sécuritaire

4-2) Actions 2024

Les Animations Ville

- Ninja Kids : motricité / coordination 3 à 5 ans (une moyenne de 35 enfants par session)
- Training Fit : cross fit (une moyenne de 35 participants par session)
- Sports Vacances
- Sport scolaire
- Autres Animations Ville :

Olympiades scolaires 2024 : 1^{ère} édition avec différentes épreuves par la direction des sports et l'ensemble des écoles de la ville de CP à CM2 (1450 élèves)

Octobre rose scolaire (les 8 écoles ont participé)

La Villeparisienne, course dans la ville au profit d'Octobre Rose

Semaine de l'égalité (l'ensemble des classes de 5^{ème} sur les 3 collèges)

ESport (1000 visiteurs, plus de 300 gamers sur la journée)

Semaine de l'handisport (l'ensemble des classes de CE2 de la ville ont participé)

Pour info : Obtention du Label Terre de jeux, depuis janvier 2022 / Label Ville Active et Sportive en 2023

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20250327-25_10485-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception en préfecture : 31/03/2025

Les Bénéfices :

- Proposer des animations aux habitants pour les personnes valides et non valides
- Proposer de l'initiation sportive dès le plus jeune âge
- Intervenir sur des sujets importants sociaux et sociétaux
- Redynamiser et animer la ville en s'appropriant les infrastructures sportives par la mise en conformité P.M.R
- Promouvoir notre communication et nos actions avec nos partenaires Handisport et sport adapté sur l'ensemble de nos évènements. La présence d'athlètes handisport est une plus-value
- Séance adaptée et surtout inclusive en fonction des participants, tel que le sport agent, training fit
- Ces différents labels montrent les efforts et les actions entrepris, que ce soit sur l'aspect sportif pure et sur les équipements sportifs structurant la ville
- Confronter et faire murir dès le plus jeune âge, en ayant une ouverture d'esprit sur les différences dans le sport (semaine de l'égalité et handisport)



5- Zoom sur l'handisport

- Avril **Zoom sur l'handisport** 2024
- Une semaine complète d'intervention
- Avec les écoles volontaires
- Classes de CE2

- Quizz Olympiade/ para-olympiade
- Goal Ball
- Intervention orale et sportive / APF
- Cécifoot
- Echange avec Kassy, une enfant en fauteuil
- Basket fauteuil, Boccia, Rugby Fauteuil Comité Départemental Handisport



6- Zoom sur la semaine de l'égalité

- 500 élèves, uniquement des classes de 5^{ème}
- 1^{ère} semaine de mars
- Une semaine complète d'intervention
- Avec les 3 collèges de la ville

2022 :

- 2 arbitres internationales de football : Mme Stéphanie Frappart et Mme Stéphanie Di Benedetto

2023 :

- Une troupe théâtre forum aurait dû avoir lieu et conclure la semaine mais cela n'a pu avoir lieu

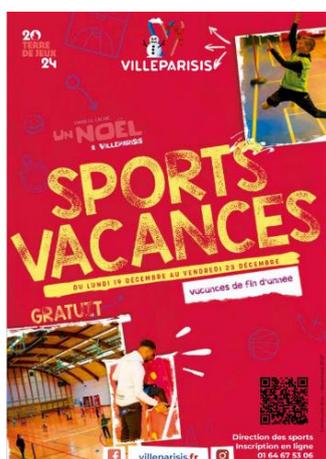
2 heures d'animation auprès de chaque classe :

- Quizz culture générale sur les inégalités
- L'inégalité face à la mise en avance des sportifs
- Jeu de l'oie
- Le rejet des filles dans le sport
- Handisport
- Débats

7- 2024, l'Après J.O. , en route vers 2025

- Depuis 3 ans, la ville renouvelle l'ensemble de ses animations pour offrir une dynamique nouvelle
- En collaboration avec la Direction de la communication, une mise en avant thématique des Jeux Olympiques et Paralympiques est proposée afin d'impliquer davantage les Villeparisiens dans cet événement d'envergure
- En Janvier 2024, Marie Amélie Lefur (Présidente du comité paralympique), nous a fait la primeur de sa venue pour visiter les installations sportives de Villeparisis et inaugurer le Dreamfit
- Nouveauté : Olympiades scolaires en mai avec des stands parasports pour l'ensemble des écoles communale
- D'autres initiatives ont été mises en place :
 - Lors de vœux du maire pour l'année du sport 2024, une traductrice en langue des signes était présente
 - Les associations sportives sont de plus en plus enclins à recevoir des personnes à mobilité réduite ou avec un handicap, les fédérations offrent des aides sur les formations des éducateurs
 - Semaine Handisport avec la possibilité d'avoir comme relai Mme Le Fur et d'avoir des sportifs ou anciens athlètes

- Visite de l'INSEP en novembre 2024 pour y voir la préparation des athlètes paralympiques et olympiques
- Achat de matériel sportif pour permettre à tous de pratiquer (homeball, raqball, pentashot...)
- Livraison d'une aire de fitness pour personne à mobilité réduite sur l'espace Géo André
- Une salle de gymnastique entièrement aménagée sera mise à disposition, permettant aux personnes en situation de handicap d'accéder plus facilement aux infrastructures



Accusé de réception en préfecture
 077-217705144-20250327-25_10485-DE
 Date de télétransmission : 27/03/2025
 Date de réception préfecture : 27/03/2025